



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie¹

***Le soldat et la putain : histoire d'un couple inséparable* / Christian Benoit
éd. P. de Taillac, 2013
cote : 59.564**

Pour la première fois, un historien se livre à une histoire grandement ignorée, celle des relations entre soldats et prostituées. Le lieutenant-colonel Christian Benoit, passionné d'histoire, responsable du département « Symbolique et traditions » du Service historique de l'armée de terre à Vincennes, nous donne à lire en 672 pages le fruit de dix années de recherche dans les archives de l'armée, mais aussi des hôpitaux et de la police. Il montre qu'en paix comme en guerre, le soldat et la prostituée forment un couple immémorial, inséparable et inévitable : « Aborder l'histoire militaire sous l'angle de l'étude des hommes qui composent les armées met aussitôt en contact avec la prostitution » (p. 14).

Le champ d'étude est borné aux deux derniers siècles et limité aux soldats français et aux Françaises en contrat tarifé avec les armées nationales et étrangères opérant en France. L'auteur remonte néanmoins le temps pour nous présenter ce « très vieux couple ». À toutes les époques, on retrouve l'idée du mal nécessaire. Et quand elle est interdite, la prostitution devient immédiatement clandestine. Mais, à partir du 15^e siècle, un mal la ronge et déstabilise les armées, la syphilis, décrite pour la première fois par les médecins après la bataille de Fournoue, à 120 km au sud-est de Milan le 5 juillet 1495. A leur corps défendant, soldats et prostituées ont en partage la maladie. L'éloignement des prostituées est d'abord privilégié, puis l'enfermement en 1653 puis le contrôle par la surveillance de la police des mœurs (1798) et le système de la tolérance (1804). Les filles ne sont plus poursuivies, mais le droit de cité qui leur est accordé est limité à un espace défini et surveillé : les maisons de tolérance. Il resta en vigueur jusqu'à leur fermeture en 1946 (loi Marthe Richard). En parallèle, la prostitution hors maison prospère. La propagation des infections sexuellement transmissibles pousse l'armée à créer une politique de santé publique et à coopérer avec la police. À partir de 1802, la visite sanitaire des filles est rendue obligatoire deux fois par mois, chaque corps de troupe est examiné aux arrivées et aux départs, une fois par mois au moins. L'armée s'implique toujours davantage dans un domaine qui n'est pas le sien, mais qui la touche directement. Il revient aux médecins militaires de soigner et de rechercher les moyens de soigner.

L'auteur poursuit son étude selon un plan associant le temps et l'espace. Les colonies sont illustrées par les chapitres consacrés à « La langoureuse Asie et la brûlante Afrique » (titre repris de « La chevelure » de Charles Baudelaire), « Les Roumis à la rencontre des Mauresques ». La colonisation répand la maladie dans des





Académie des sciences d'outre-mer

contrées où elle était inconnue, ou en accélère la propagation. A défaut de pouvoir se mettre en ménage, le soldat se tourne vers la prostitution locale et des établissements sont voués plus spécialement aux militaires. Mais les progrès de la syphilis redonnent vigueur à la réglementation. En Algérie, dans un pays musulman hostile, l'armée adapte le système de la prostitution réglementée à ses besoins spécifiques en créant le BMC (Bordel militaire de campagne), c'est-à-dire une maison de tolérance ambulante dont elle contrôle entièrement le fonctionnement.

La centaine de pages que l'auteur consacre à la Grande guerre révèle un aspect délaissé de cette dernière. S'appuyant sur de très nombreuses données chiffrées, il montre le coût humain et matériel de la prostitution qui s'accroît dès le début du conflit, la prostitution contrôlée, mais encore plus la prostitution clandestine, « La guerre [...] fait fleurir les maladies de promiscuité » (Dr André Barnier, cité p. 253), « Les affaires marchaient trop bien » (Léon Bizard cité p.240). Voyant sa main d'œuvre atteinte, l'armée décide à partir de 1916 d'organiser la prostitution et ouvre des maisons closes sous contrôle militaire. Les BMC, conçus mobiles à l'origine, se sédentarisent (les deux coexistent).

En septembre 1939, tout recommence comme en 1914 et la marche des armées s'accompagne de la création de BMC. Mais la prostitution clandestine reste la première source de contamination. Tournants majeurs : après le débarquement des Américains, la pénicilline est disponible dans des cabines prophylactiques mobiles ; avec le vote de la loi Marthe Richard la prostitution devient une activité libre, débarrassée du contrôle administratif ; en 1960, la disparition du fichier sanitaire et social signe la fin des mesures applicables aux prostituées, au nom de la santé publique, depuis l'Ancien Régime. Avec la diffusion de la pénicilline conduisant à la guérison, la maladie s'effaça.

La réglementation se maintient outre-mer jusqu'à la décolonisation, avec des périodes de fort développement de la prostitution, comme pendant la guerre d'Indochine. Des BMC sont créés auprès des bataillons et dans les postes isolés. Mais à Saïgon, grosse garnison, centre de transit et lieu de villégiature, l'auteur écrit : « les prostituées sont partout ». En Algérie, au retour des unités, les BMC sont condamnés, mais en réalité ils survivent en métropole jusqu'en 1978, et dans certains départements d'outre-mer jusqu'en 1995.

Avec l'émergence du VIH sida, une nouvelle page sanitaire du « couple inséparable » s'est ouverte. Tant qu'il n'existait pas de tests de dépistage de la séropositivité, il n'était pas possible de savoir si une fille était contagieuse ou non ; [mais, à la fin du XX^e siècle, les très rapides progrès de la recherche et de la médecine ouvrirent la voie du contrôle du fléau] note JMAR.

Cet ouvrage est une somme originale, très documentée, solidement argumentée dont la construction s'est appuyée sur de multiples sources. La bibliographie de 63 pages denses est à la mesure de cette recherche qui croise l'espace et le temps sur un sujet aux enseignements à portée multiple. Ce livre est appelé à faire date.

Jeanne-Marie Amat-Roze